



## **Mise au point de l'Inserm suite aux allégations de fraudes relatives à l'âge de Jeanne Calment.**

**Suite aux allégations de fraude autour de l'âge de Jeanne Calment massivement relayées sur les réseaux sociaux et par les médias, l'Inserm en tant qu'organisme de recherche leader dans le domaine des sciences de la vie et de la santé précise que :**

- En 1998, après un travail de recherche de deux années, le docteur Michel Allard de la Fondation Ipsen et Jean-Marie Robine, démographe, chercheur en santé publique à l'Inserm ont publié une lettre dans la revue *Science* intitulée *The Oldest Human*. Leurs résultats basés sur de nombreux documents civils et religieux concluaient à la validité d'un décès de Jeanne Calment à l'âge de 122 ans. Ces deux chercheurs comptent par ailleurs à eux deux, plusieurs centaines d'articles publiés dans des journaux scientifiques à comité de lecture.
- La contribution des chercheurs Inserm a consisté à étudier la qualité des documents disponibles (état civil, registres paroissiaux, listes de recensement et documents scolaires, militaires ou autres) disponibles dans les archives d'Arles et à les analyser, en particulier sous l'angle de la contribution de facteurs génétiques à la longévité de Jeanne Calment. Ils ont ainsi montré l'existence d'une extraordinaire concentration d'individus longévives dans les ancêtres de Jeanne Calment et de son frère François (Science 1998).
- L'étude de la Fondation Ipsen, *A la recherche du secret des centenaires*, pour laquelle Jean-Marie Robine avait mis au point un protocole particulier avec Michel Allard a pour la première fois posé la vérification des âges comme un préalable à toute étude de « centenaires ». Cette enquête pionnière sur l'état de santé et la qualité de vie de personnes très âgées a mis fin à l'utilisation d'échantillons de convenance (convenient samples) et introduit les questionnements et les méthodes les plus modernes de l'épidémiologie dans l'étude du grand âge. Depuis les enquêtes portant sur les centenaires ou sur les nonagénaires s'attachent à être les plus représentatives possibles. On peut citer les enquêtes danoises, italiennes ou japonaises. L'étude en cours *Five Country Oldest-Old People (5\_COOP)*, également coordonnée par l'Inserm, repose sur une enquête standardisée qui s'est déroulée de la même façon au Danemark, en France, au Japon, en Suède et en Suisse. Elle montre que tous les centenaires ne sont pas fragiles, déments et/ou dépendants contrairement aux affirmations de la partie russe et illustre l'immense variété des états de santé à 100 ans (Herr et al 2018).
- L'Inserm propose de s'associer dès maintenant avec la ville d'Arles pour rendre accessible à l'ensemble de la communauté (Open data) les documents utilisés pour valider la durée de vie de Jeanne Calment et les hypothèses génétiques, en les numérisant et en organisant leur mise à disposition.
- Les chercheurs disposent de 15 heures d'enregistrement de Jeanne Calment, sous la forme d'une trentaine d'entretiens réalisés entre 1992 et 1995. Avant de

pouvoir envisager leur mise à disposition à toute la communauté, il est nécessaire de s'assurer qu'ils ne contiennent pas ou plus d'informations à caractère privé et/ou médical.

- Toujours dans une démarche de science ouverte, une base internationale de données sur les supercentenaires (plus de 110 ans) dont les âges ont été validés dans 15 pays (dont la France) a été mise en ligne en 2010, à l'occasion de la publication de l'ouvrage *Supercentenarians* ([www.supercentenarians.org](http://www.supercentenarians.org)). Elle sera prochainement mise à jour et étendue aux 105-109 ans avec la parution d'un deuxième ouvrage dans la même collection. Le volet français de cette base est alimenté par les chercheurs de l'INSERM et de l'INED.

- Il n'est pas du ressort de l'Inserm de soutenir une quelconque demande d'exhumation qui ne relève pas de son domaine de compétences.

- Dans le domaine de la recherche scientifique c'est à celui qui propose une nouvelle hypothèse ou qui prétend avoir trouvé des faits nouveaux que revient la charge de la preuve. Ce n'est pas aux chercheurs de l'Inserm d'étayer la théorie des contestateurs russes. Leurs arguments, s'ils en ont, doivent être soumis à un journal scientifique à comité de lecture à qui revient la responsabilité de valider la robustesse des travaux menés.

## Références

Robine J.M., Allard M. The oldest human. *Science*. 1998. Mar 20;279(5358):1831.

Robine J.M., Allard M. Jeanne Calment: validation of the duration of her life. In: Jeune B, Vaupel JW, editors. Validation of exceptional longevity. Odense monographs on population Aging; 6. Odense: Odense University Press; 1999. p. 145-72.

Herr M., Jeune B., Fors S., Andersen-Ranberg K., Ankri J., Arai Y., et al. Frailty and Associated Factors among Centenarians in the 5-COOP Countries. *Gerontology*. 2018. Jul 20:1-11.

Maier H., Gampe J., Jeune B., Robine J.M., Vaupel J.W., editors. *Supercentenarians*. Berlin: Berlin Heidelberg: Springer-Verlag; 2010.